

# 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ÉCOLE 2019/2020

(Mardi 12 Novembre 2019)

**Ecole des Petits Rats Blancs**  
25, route de Pont-Trambouze  
**42460 SEVELINGES**  
04 74 89 91 25  
[ce.0420839j@ac-lyon.fr](mailto:ce.0420839j@ac-lyon.fr)

**Présents :** *M. Michel Bonnefond (maire), M. Roger Nony (municipalité), Mme Marie-Paule Beaupertuit (municipalité), M. Cédric Fouilland (municipalité), Mme Marie-Laure Tissier (municipalité), Mme Aline Blanchard (parent d'élève), Mme Solange Giroud (parent d'élève), Mme Myriam Bretton (parent d'élèves), Mme Angélique Lattat (parent d'élève), Mme Alexandra Rosselli (enseignante), Mme Emilie Duranton (enseignante), Mme Nadine Plasse (ATSEM) et M. Bertrand Boiron (directeur).*

**Absentes excusées :** *Mme Maryse Corger (DDEN) & Mme Anne-Marie De Luca (Inspectrice Roanne-Est).*

## **1) Présentation du rôle et des membres du conseil**

Suite aux élections des parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019, les parents élus sont **Angélique LATTAT** et **Solange GIROUD**. **Myriam BRETTON** et **Aline BLANCHARD** sont leurs suppléantes. 31 parents sur 54 inscrits ont voté, soit un taux de participation de 57%.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative (enseignants, Municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Education Nationale) et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Ainsi, le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- 2- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- 3- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
  - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
  - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
  - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
  - d) Les activités périscolaires ;
  - e) La restauration scolaire ;
  - f) L'hygiène scolaire ;
  - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
  - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4- Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

## **2) Présentation des effectifs 2019/2020**

La rentrée s'est effectuée avec 35 élèves. Mme Stéphanie François a quitté l'école pour de nouvelles missions auprès de l'Inspection de Roanne. Elle reste toutefois titulaire de son poste dans notre école. Ainsi, deux enseignantes assurent la responsabilité de la classe Maternelle-CP pour cette année scolaire 2019/2020 : Mme Alexandra Rosselli et Mme Emilie Duranton.

Mme Emilie Duranton a également la charge de la classe des CE-CM chaque mardi.

La répartition pédagogique se compose donc ainsi pour cette année:

- **1 PS1, 2 PS2, 6 MS, 6 GS et 4 CP**, soit 19 élèves avec Alexandra ROSSELLI & Emilie DURANTON.

- **4 CE1, 4 CE2, 4 CM1 et 4 CM2**, soit 16 élèves avec Bertrand BOIRON & Emilie DURANTON.

Mme Julie COMTE a également été nommée à temps plein sur l'école comme Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) auprès d'élèves en situation de handicap.

### **3) Présentation et approbation du règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire. Une modification est apportée dans l'article 2 puisque la scolarité est devenue obligatoire dès trois ans, depuis cette rentrée 2019. Un cadre dérogatoire est proposé aux élèves de Petite Section souhaitant effectuer la sieste à domicile.

Pour rappel, l'an dernier, l'article 3 (modification des horaires et des aménagements du temps scolaire) et l'article 13 (usage du téléphone portable) avaient été rectifiés.

**Ce règlement est affiché sur le panneau de l'entrée** (côté classe CE-CM) et peut être consultable à tout moment.

**Le conseil d'école valide**, pour cette année scolaire 2019-2020, ce règlement intérieur.

### **4) Projets pédagogiques 2019/2020**

#### **Ecole**

☐ Au mois de septembre, le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place **des évaluations nationales** pour tous les élèves **de CP et de CE1**. Ces évaluations portaient, en français, sur quatre domaines : la compréhension à l'oral, la compréhension des textes à l'écrit, la lecture à voix haute et l'orthographe. En mathématiques, les élèves étaient interrogés sur les domaines suivants : la connaissance des nombres et le calcul jusqu'à 100, la résolution de problèmes et la géométrie. Les évaluations ont été remontées début octobre au Ministère. Les parents ont été informés des résultats de leur enfant au retour des vacances de Toussaint.

☐ Le mardi 24 septembre après-midi, les deux classes de l'école ont participé à l'opération **Nettoyons la Nature** en parcourant les chemins du village et les abords de l'école. De multiples petits détritiques ont été découverts et ramassés: plastiques, bouteilles, papiers ou encore râteau ou seau en plastique. Deux jeunes de l'Institut Medico-Educatif Perce-Neige de Thizy, Lise-Angéline et Olivier sont venus aider les élèves de l'école. En effet, cette action s'inscrit pleinement dans leur projet annuel autour de la citoyenneté. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter offert par la Municipalité afin de remercier tous les enfants pour leur investissement dans la protection de la nature et de leur village.

#### **Classe Maternelle-CP**

☐ En prolongement de l'action de nettoyage menée le 24 septembre, un travail sur le **tri des déchets** a été effectué au sein de la classe.

☐ La classe participera à un nouveau cycle USEP cette année, avec les écoles d'Ecoche, Jarnosse et Cuinzier. La première rencontre aura lieu à Sevelinges, le mardi 10 décembre, autour de « **la lutte** ». Le mardi 14 avril, les élèves se rendront à Jarnosse pour s'exercer avec des « **engins roulants** ». Enfin, le jeudi 04 juin, la rencontre aura lieu à Cuinzier et aura **l'athlétisme** comme thème.

☐ Les élèves découvrent peu à peu les chansons proposées par la conteuse **Marie AVEZ**. Celle-ci les interprétera lors de sa venue le vendredi 20 décembre 2019.

☐ Le vendredi 15 novembre (après-midi), Mme Stéphanie François viendra présenter aux élèves le **film d'animation** conçu l'an dernier.

### Classe CE-CM

☐ En **littérature**, la classe participe au **concours littéraire** annuel proposé par les PEP 42, qui consiste à élire son livre préféré parmi cinq romans proposés. Le but de ce projet est évidemment de stimuler l'envie de lire, d'apprendre à donner son avis et défendre son point de vue face à ses camarades. Les romans permettent d'aborder des thèmes autour de la citoyenneté comme le handicap, le racisme, l'égalité fille/garçons,...

☐ En **production d'écrit**, les élèves ont rédigé, en début d'année, des textes courts. Lors de cette deuxième période, ils devront essayer de produire des textes plus longs. Le travail portera principalement sur la remédiation, c'est-à-dire apprendre à corriger son texte à partir des indications de la maîtresse.

☐ En **Education Civique et Morale**, un travail a été mené autour des règles de l'école ainsi que sur le respect de l'environnement. En période 2 (novembre/décembre), nous allons aborder le thème des écrans et réaliser une petite vidéo de prévention.

☐ En **EPS**, un module de **course longue** a été mené lors de la première période, qui avait pour objectif, le cross du collège F.Brossette (Cours) qui a eu lieu le vendredi 27 septembre 2019. Aucun élève de Sevelinges n'a été primé cette année en finissant dans les trois premiers de sa catégorie. Néanmoins, tous ont fourni une course de qualité.

Lors de cette période 2 (novembre/décembre), les élèves s'exercent au **tennis de table** avec l'intervention d'un éducateur sportif, M. Jordan YAYA, chaque mardi matin. Le coût est de 175€ pour 7 séances et est pris en charge par la Municipalité. Le Comité des Fêtes nous prête une quinzaine de ses tables, sur lesquelles sont posées divers filets amovibles. Elles sont entreposées dans la salle d'évolution.

☐ L'adhésion à l'**USEP** a été renouvelée pour cette année scolaire 2019/2020. Cela permettra des rencontres sportives tout au long de l'année avec les écoles de Jarnosse et Vougy. Trois rencontres ont été planifiées pour notre classe de CE-CM: le jeudi 23 janvier à Vougy (rencontre « **hockey** »), le vendredi 27 mars 2020 à Sevelinges (rencontre « **Jeux collectifs traditionnels** ») et enfin en mai/juin 2020 à Roanne (**course d'orientation**) pour une rencontre avec d'autres écoles du roannais participant également à l'USEP.

☐ Le jeudi 3 octobre (après-midi), deux membres de la **Croix-Rouge** de Roanne sont venus sensibiliser les élèves **aux dangers domestiques** pour éviter les accidents.

☐ En **Arts visuels**, l'Inspection de Roanne-Est a souhaité déposer un projet artistique et culturel en direction des écoles rurales éloignées des centres culturels en fin d'année scolaire dernière. Ce projet s'inscrit en partenariat avec un artiste photographe qui interviendra dans la classe de CE-CM lors de 7 à 8 séances. Six écoles du secteur avaient été retenues : Sevelinges, La Gresle, Cuinzier, Ecoche, Belmont de la Loire et Jarnosse.

Ce projet vise à **découvrir ou redécouvrir le patrimoine local à travers la photographie** : patrimoine historique, géographique, environnemental, scientifique, artisanal, culturel ... Les objectifs sont la sensibilisation des élèves à une démarche artistique d'une artiste, le travail autour des images, l'apprentissage des savoirs et techniques spécifiques à la photographie ou encore la mise en valeur du patrimoine local. Aucune information supplémentaire n'a encore été apportée à ce jour.

▫ En **Anglais**, la classe s'était proposée pour accueillir une **assistante en langues étrangères**. L'idée était de permettre aux élèves de communiquer directement avec une personne native d'un pays anglophone. Si la première séance permettait d'accueillir dans la classe la personne afin de la découvrir, les séances suivantes se déroulaient par visiocommunication pour des raisons de frais de déplacements. Mais l'Inspection nous a appris, début octobre, que l'assistante en langue anglaise ne serait pas en mesure de remplir ses fonctions pour raisons personnelles et était repartie en Ecosse. Le projet devrait se renouveler l'an prochain.

▫ En **Sciences**, Charlieu Belmont Communauté a proposé aux écoles un **programme de sensibilisation sur le thème de la biodiversité et des continuités écologiques**. Ce programme est entièrement pris en charge par la collectivité. Le thème retenu pour la classe est celui sur « **les rapaces et les mosaïques de paysage** ». Une animatrice de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) se rendra à l'école le jeudi 28 novembre. En fin d'année, le projet se terminera par une rencontre entre toutes les classes ayant participé à ce programme de sensibilisation.

▫ Un **voyage scolaire** aura lieu du 15 au 19 juin 2020 à Le Bessat (42). Il permettra aux élèves d'approfondir le thème de l'**astronomie** et de la **météorologie**. Ce séjour comprendra notamment une visite du Planétarium de Saint-Etienne.

## **5) Fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire**

Depuis la rentrée, lors des garderies du matin, **15 à 20 enfants** sont accueillis régulièrement. Ils sont 5 ou 6 entre 12h et 12h30 et entre **15 à 25** à la garderie du soir.

À midi, **20 repas** sont servis en moyenne.

La garderie continue de bénéficier d'un abonnement à la ludothèque de Belmont-de-la-Loire. De plus, Nadine Plasse remercie la Municipalité pour la commande de matériel et de jeux effectués en ce début d'année.

Lors de ces deux premiers mois, les enfants ont créé de nombreuses décorations pour égayer cet espace de vie. **Un arbre aux couleurs automnales** a été conçu et décoré. Les parents se sont également pris au jeu en dénichant, entre autres, de la mousse, du houx ou des coloquintes.

Les représentantes des parents d'élèves soulèvent à nouveau le problème des **serviettes de table à la cantine**. Le traiteur en a fourni en début d'année mais cela était une réponse provisoire. Depuis de nombreuses années, les élèves sont censés posséder leur serviette en tissu mais l'information n'a été que très peu communiquée aux parents jusqu'à maintenant. Actuellement, la plupart des familles ne sont pas au courant. De plus, l'utilisation de serviettes en papier n'est guère écologique.

Après discussions, Monsieur le Maire propose de communiquer prochainement aux parents sur **l'apport personnel de serviettes de table en tissu**. Un rangement individuel sera proposé pour éviter tout problème hygiénique. Si les parents préfèrent une serviette en papier, cela sera possible mais la famille devra les fournir. En complément, la Municipalité achètera des rouleaux de sopalin afin de permettre d'essuyer les tâches dues, entre autres, aux sauces.

## 6) Informations et questions diverses

▫ L'équipe enseignante tient à **remercier la Municipalité** pour la **subvention annuelle** et pour la prise en charge des **frais liés à l'USEP**. La participation exceptionnelle à hauteur de 100€ permettra également l'obtention de subventions départementales pour un voyage scolaire à Le Bessat (42) en juin 2020.

Des remerciements sont également adressés au **Comité des Fêtes** pour le prêt de tables pour le module de tennis de table. Le **Sou des écoles** a également pris en charge l'achat de raquettes et de filets pour permettre aux élèves de s'exercer en-dehors de la présence de l'éducateur sportif.

▫ Dans le cadre de la **sécurité à l'école**, les deux documents existants ont été mis à jour. Le premier intitulé « Risques Majeurs » reprend les réactions à avoir en cas d'incendie, d'inondations, ... Le second, intitulé « attentat-intrusion », est plus spécifique aux démarches à effectuer en cas d'attaque de l'école (fuir ou se cacher). Un exemplaire de chacun de ces documents a été transmis à la Mairie. Des exercices ont eu lieu en ce début d'année : une alerte incendie (26/09/19) et un exercice « intrusion » (08/11/19).

▫ L'équipe enseignante demande à la Municipalité si le **remplacement du second ordinateur fixe** est possible. Il s'agit de l'ancien ordinateur de direction mais la version XP installée pose de nombreux soucis techniques. Cet ordinateur est essentiellement utilisé par les enseignantes de Maternelle-CP mais également par le directeur ainsi que par Nadine Plasse pour la garderie. Monsieur le Maire indique qu'il souhaite porter cette demande en conseil municipal.

▫ La **communication école/familles** a évolué cette année. L'utilisation des mails a été proposée aux familles qui le souhaitent. Pour cette année « d'essais », trois systèmes cohabitent selon le choix des parents : cahier de liaison, uniquement mails et cahier+mails. Après deux mois d'usage, il s'avère que la communication numérique permet une plus grande réactivité.

Sur la forme, Mme Marie-Laure Tissier propose de placer les tableaux à remplir (estimatifs de cantine,...) directement dans le corps du mail pour faciliter le remplissage. Certains parents sont gênés par l'utilisation de pièces jointes. Cette proposition est intéressante et sera désormais prise en compte.

▫ Le **marronnier** de la cour de récréation avait dû être coupé en 2018. Il ne restait plus que le tronc d'une hauteur de deux mètres environ. Durant l'été, Bernard Wloch, agent communal, l'a sculpté pour lui donner la forme d'un **rat**, assis sur ses pattes arrière.

▫ La réunion de rentrée avec les parents a eu lieu le lundi 16 septembre 2019. Lors de cette soirée, le **bureau du Sou des écoles a été renouvelé en partie**. Mme Cécile JACQUET reste la présidente et Mme Mylène PALLUET en devient la vice-présidente. Mme Myriam BRETTON et Mme Eléonore VEILLARD sont en charge de la trésorerie. Enfin, Mme Lucie VEZANT et Mme Vérane TACHET occupent respectivement la responsabilité de secrétaire et vice- secrétaire de l'association.

▫ Le traditionnel **repas de Noël** proposé par le traiteur CORALYS, ouvert à tous les élèves de l'école aura lieu le **vendredi 20 décembre 2019**.

▫ Le **spectacle de Noël** aura lieu le **vendredi 20 décembre 2019 (soirée)**, à la salle des fêtes. Nous aurons le plaisir d'accueillir la conteuse **Marie AVEZ** pour son spectacle musical intitulé « Le Noël de Camille la fourmi ». Cette artiste était déjà venue présenter un spectacle précédent en 2015.